

COMMUNIQUE DE PRESSE

Téléconsultations de médecine générale, Les centres de santé veulent être connectés !

Considéré comme facteur d'amélioration de l'accès aux soins des patients, surtout dans les zones fragiles, le déploiement de la télémédecine constitue le 7^{ème} engagement du [Pacte territoire santé de décembre 2012](#) et l'un des chantiers de la Stratégie nationale de santé. En décembre 2013 les parlementaires décidaient d'organiser les téléconsultations, en mai 2016 le cahier des charges d'une expérimentation pour 3 territoires est publié.

A ce rythme les territoires seront morts demain !

De nombreux territoires vivent de façon aiguë les effets de la désertification médicale et des difficultés d'accès aux soins primaires.

A Oberbruck, commune de 480 habitants au cœur de l'Alsace, depuis le départ il y a trois ans de son dernier médecin, personne n'est venu s'installer. Pour sortir de cette impasse, la Mairie et l'ASAME, gestionnaire de centres de santé en Alsace, se sont associées.

Un service de téléconsultation médicale a été présenté lors des journées portes ouvertes les 2 et 3 septembre 2016. Un généraliste dans son centre de santé consulte à distance un patient assisté d'une infirmière du centre déléguée sur place dans un cabinet spécialement équipé par la Mairie avec un chariot de télémédecine. La consultation est interactive et permet le suivi des patients et la prescription sécurisée.

L'inauguration le 21 septembre 2016 devrait mettre fin à l'isolement médical des habitants de cette vallée de la Doller.

Tout le monde applaudit, sauf... les autorités en charge de notre système de santé !

- les téléconsultations ne sont pas ouvertes à tous les médecins généralistes,
- seuls les patients en affection longue durée peuvent en bénéficier pour leur maladie grave,
- pour qu'il y ait participation d'une infirmière elle ne peut agir que dans le cadre d'un protocole de coopération dûment autorisé par l'ARS,
- Le paiement des actes n'est possible que si tous ces prérequis sont satisfaits !

Cette conception des téléconsultations est une guignolade !

Les centres de santé sont confrontés aux besoins urgents des zones les plus en difficultés de leurs territoires. Les solutions existent. Les freins doivent être levés ! Autorisations et financements doivent être rapidement mobilisés.

La FNCS demande l'arrêt des «expérimentations perte de temps»

L'ASAME, en innovant sur la télémédecine en soins primaires, démontre la pertinence de la réponse des centres de santé mais également les lourdeurs qu'il est nécessaire de lever. **La FNCS demande :**

- **Des moyens immédiats permettant la prise en charge forfaitaire des équipements de téléconsultation**
- **L'ouverture à tous les généralistes et partout où le besoin existe des plateformes de télémédecine**
- **La validation des coopérations des équipes de soins primaires**
- **L'intégration dans le droit commun du financement des actes de télémédecine**

Contacts : Dr Richard LOPEZ, Président 06 08 28 40 81 president@fnsc.org
Dr Hélène COLOMBANI, Secrétaire générale 06 68 05 94 20